Le Relecq





web



N°390 - Vendredi 30 juin 2017

www. mairie-relecq-kerhuon.fr

Dimanche 2 juillet Plage du Passage

Vendredi 30 juin de 19h à 23h30 Astrolabe





ET C'EST PARTI!!!!



LE PIQUE-NIQUE RÉPUBLICAIN - SAMEDI 15 JUILLET À 20H03

Premier rendez-vous des arts de la rue avec Le Fourneau



Feu d'artifice et dancefloor jusqu'à une heure du matin



Médecin de garde: le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence. **Infirmier(e)s**: contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.

Pharmacie de garde : Samedi après-midi et lundi matin : non communiqué

Nuit et jours fériés : Composer le 3237 Dépannage ERDF - Electricité : 09.726.750.29 Dépannage GRDF - Gaz : 0 800 47 33 33 Eclairage public : service technique - 02.98.28.61.46

le week-end, élu de service.

EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78. **MARCHE HEBDOMADAIRE** place de la Résistance :

Traditionnel et Bio, le vendredi de 16h à 20h

Traditionnel: le samedi matin

Elu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie): 06.70.64.13.48



VIE MUNICIPALE

ETAT CIVIL - POPULATION

NAISSANCES: Thayna FERNANDÈS BARRETO DE OLIVEIRA, 4 rue Fléming Naïm BENNINI 50 rue de Sein Clémentine HILI 6 rue Alexis Carrel Juliette CADORET 19 rue du gué fleuri Barthélémy GONÇALVES 20 rue Louis Blériot DECES: Josette MORVAN épouse PRONOST, 77 ans, 29 rue Ernest Renan Jean BOURHIS, 76 ans, 34 rue Camille Vallaux Denise MACHEFAUX veuve PINDIVIC, 82 ans, 34 rue Camille Vallaux Adèle DANIOU-PAGET, 94 ans, 34 rue de la rade Louis GOGÉ, 66 ans, 1 impasse Quinet Henri LE CORNEC, 89 ans, 34 rue Camille Vallaux.

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent obligatoirement se faire recenser en mairie à partir de leurs 16 ans révolus, dans le trimestre de leur anniversaire. Cette inscription permet d'être convogué à la journée défense et citoyenneté ainsi que l'inscription d'office sur la liste électorale. Seule la preuve de la participation à la journée défense et citoyenneté est désormais exigée pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, quel que soit l'âge entre 16 et 25 ans. Une attestation à conserver précieusement leur sera délivrée ; aucun duplicata ne sera délivré. Se présenter en mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

VIE ÉCONOMIQUE

<u>CONGÉS ANNUELS</u>: MLJ COIFF - DOMICILE, du 8 juillet au 7 août.

VIE SCOLAIRE

<u>Lundi 3</u>: Salade framboisée croutons / Chili con carne - riz - haricots rouges / Crème dessert vanille

<u>Mardi 4</u> : Pamplemousse / Rôti de porc - fricassée de carottes BIO / Paris-Brest

Mercredi 5 : Cœurs de palmier- maïs / Cordon bleu - pâtes BIO / Crumble de fruits Jeudi 6 : Croisillon au fromage / Emincé de dinde - duo haricots verts et beurre, sauce barbecue / Fruit de saison

<u>Vencredi 7</u>: Limonade / Tomates cerises / Moules - frites / Glace irréductible.

INSCRIPTIONS - ECOLE ACHILLE GRANDEAU: La directrice tiendra une permanence pour les inscriptions le mercredi 30 et le jeudi 31 août de 10h 30 à 12h30. Se munir du certificat d'inscription délivré par la mairie, du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée, du carnet de santé, du dossier scolaire.

Liste des fournitures sur le site de l'école : http://www.ecolespubliques-bourg-lerelecqkerhuon.ac-rennes.fr/

ENFANCE - JEUNESSE

MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE - 02.98.28.38.38

INSCRIPTIONS RENTRÉE 2017/2018: Les dossiers d'inscriptions à la restauration scolaire, l'accueil périscolaire, l'ALSH et/ou aux TAP sont à retirer à la MEJ ou sur www. le-relecq-kerhuon.fr/mej. Retour pour le vendredi 7 juillet. Pensez aussi au portail famille, plus rapide, plus simple. N'hésitez pas à nous demander votre identifiant.

SOLIDARITE

PLAN CANICULE 2017 INSCRIPTION SUR LE REGISTRE: Dans le cadre du plan canicule 2017, les personnes âgées et handicapées qui résident à leur domicile peuvent s'inscrire ou être inscrites sur le registre mis en place à cet effet par le CCAS. Ce registre nominatif et confidentiel a pour finalité exclusive de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte. CCAS: 02.98.28.44.96

MEDIATHEQUE trançois Mitterrand

Du 4 juillet au 26 août, la médiathèque sera ouverte les :

- mardis, jeudis et vendredis de 14h à 18h
- le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- le samedi de 10h à 13h.

Elle sera fermée le samedi 15 juillet.



NOUVEAUTÉ À LA MÉDIATHÈQUE : UNE SÉLECTION DE LIVRES « FACILES À LIRE »

Né dans les pays scandinaves, le dispositif « Facile à lire » a pour ambition d'élargir la fréquentation des bibliothèques et les accès à la culture pour des publics qui en sont éloignés pour différentes raisons. Initiée par Livre et Lecture en Bretagne et la société Bibliopass, la démarche a été mise en œuvre dans plusieurs bibliothèques finistériennes. La médiathèque François Mitterrand propose dans ce cadre une sélection de documents pour retrouver le goût de lire : des livres faciles d'accès, à la mise en page aérée, avec des thématiques attractives. Pour que lire redevienne un plaisir.

Renseignements / inscriptions : 02 29 00 52 75 mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr

VIE RELIGIEUSE

MESSE DU WEEK-END:

<u>Dimanche 2</u>: Fête de St-Pierre et St-Paul: 10h30 à Guipavas, suivie un pot de l'amitié à la Maison paroissiale au cours duquel nous dirons au-revoir et merci à Marc MENEUR et Christian LE BORGNE.

VIE DE LA CITÉ

HORAIRES ESTIVAL DES SERVICE DE LA MAIRIE:

Du lundi 10 Juillet au vendredi 25 Août inclus, tous les services seront ouverts de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Ils seront fermés le lundi 14 août (sauf état civil, voir ci dessous).

PERMANENCES D'ETAT-CIVIL

Elles seront supprimées les samedis matin des 22 et 29 juillet et les 5 -12- 19 et 26 août (une permanence sera assurée le samedi 15 juillet et le lundi 14 août de 9h à 11h) Elles reprendront de 9 h 00 à 12 h 00 le samedi 2 septembre.

FÊTES DE QUARTIER

- * Rue Blaise Pascal, sur la placette entre les n°15 à 16 : Le samedi 8 juillet, la circulation et le stationnement de tous les véhicules seront interdits de 9h à 18h30.
- *Rue de Strasbourg, entre les numéros 12 et 32 : Le samedi 1er juillet, la circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits de 18h30 à 23h30.

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉ : Monsieur MERCIER et Madame JAFFRES, 27 bis avenue du Président Allende, modification emplacement des sorties réseaux.

SAISON CULTURELLE

RÉSIDENCE D'ARTISTES : le collectif BALLAST est « Dans Ta Rade » Du samedi 1er juillet au dimanche 27 août A la MMA.



Dans le cadre de sa politique culturelle largement tournée vers le soutien à la création et l'encouragement de projets artistiques portés par la jeunesse du territoire, la Ville du Relecq-Kerhuon et le service culture accueillent cet été les 15 artistes du Collectif BALLAST pour une résidence artistique de deux mois.

Ils sont peintres, photographes, vidéastes, designers, scénographes, plasticiens, artisans, musiciens, performeurs... De retour en territoire breton, lieu de leur rencontre, ils se réunissent pour préparer leur première exposition collective : « Dans Ta Rade ».

C'est dans l'ancienne bibliothèque de la Maison Municipale des Associations, lieu de leur résidence artistique, qu'ils inviteront les plus curieux d'entre vous à venir les rencontrer,

à votre rythme, tout au long de l'été, ou à l'occasion des rendez-vous suivants :

- Dimanches 23 juillet et 13 août : Ateliers ouverts à tous, animés par les artistes du collectif
- Dimanche 6 août : Marché des créateurs et Pique-Nique Kerhorre, dès 18h18.
- Du vendredi 25 au dimanche 27 août : Exposition « Dans Ta Rade ».

PHOTOS DE LA SEMAINE



PERMANENCES

<u>CLCV</u>: Permanences juridiques au Centre Jacolot <u>sur rendez-vous</u> - 02 98 01 08 51.

RELAIS ACCUEIL PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES (RPAM) — Centre Jean Jacolot — 02.98.28.29.41 : Mme Prémel-Cabic : - permanence téléphonique : mardi 8h30-12h, mercredi 13h30-16h30, vendredi 8h30-12h30 - accueil sur rendez-vous : lundi après-midi, mercredi matin, jeudi matin et mardi après-midi.

ARCHIPEL AIDE À DOMICILE 11 bis rue Le Reun: 02 98 28 33 88 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après midi sur RV.

CENTRE MÉDICO-SOCIAL (C.D.A.S), 12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99 : Assistantes Sociales, Puéricultrice, Protection Maternelle Infantile (P.M.I), Massages bébés.

ESPACE JEUNES KERGARET – 02.98.28.01.92: Point Information Jeunesse: Mardi: 16h45-18h30, Mercredi: 10h-12h et 15h-18h30, Jeudi: 16h30-18h30 et sur rendez vous de 14h à 16h30, Vendredi: 16h45-18h30, Samedi: 14h-18h.

SERVICE EMPLOI – 02.98.28.61.44 : ouvert le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et jeudi 13h30/ 17h30 - Mme Delanoë sur rendez-yous.



68 rue Vincent Jézéquel - 02 29 00 52 75

HORAIRES D'OUVERTURE:

Mardi, Mercredi, Vendredi : 10h-12h et

15h-19h

Jeudi : 10h-12h Samedi : 10h - 18h

POUR NOUS CONTACTER

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence Etat Civil le samedi de 9h à 12h

Standard/Accueil	02.98.28.14.18
Secrétariat du Maire/Secrétariat Généra	al02.98.28.61.35
Cabinet du Maire	02.98.28.30.00
Etat Civil	02.98.28.28.78
Elections	02.98.28.28.77
Urbanisme	02.98.28.61.43
Services Techniques	02.98.28.61.46
Comptabilité	02.98.28.61.39
Education, enfance, jeunesse, cantine	02.98.28.38.38
Service Emploi	02.98.28.61.44
Communication	02 98 28 61 30
Gestion des Salles	02.98.28.14.18
Culture	02.98.28.61.31
Sport	_02.98.28.47.48
Police Municipale	02.98.28.61.42
Solidarité/CCAS/ Logement	02.98.28.44.96
SSIAD	02.98.28.38.29

VIE ASSOCIATIVE



RENDEZ-VOUS SPORTIFS

ACTIVITES NAUTIQUES AVEC LE CNRK

stages voile et multi-activités pour tous, dès 5 ans, le matin et (ou) l'après-midi du lundi au vendredi, chaque semaine du 10 juillet au 1er septembre.

- club moussaillons, optimist, dériveur open bic, catamaran, planche à voile, paddle, bateau collectif.
- voile et arts du cirque, arts plastiques, danse hip-hop, football, théâtre Débutants ou expérimentés , embarquez avec l'équipe du CNRK.

<u>Profitez des plaisirs de la plage</u> de la cale, tout l'été, avec le point location du Centre Nautique.

Location de kayak, de paddle et de bateau collectif en sortie libre ou accompagnée, sur réservation, du mardi au dimanche après-midi, de 14h à 18h30.

Renseignements et informations pour toutes les activités :

www.cnrk.weenjoy.fr ou à cn.relecqkerhuon@gmail.com à la maison de la mer, au port du Passage 02 98 28 02 64 du mardi au dimanche de 14h00 à 18h30.

CYCLISME AVEC LE GCK

<u>Dimanche 2</u>: Groupe 1: N°130, 97 km - groupe 2: N°109, 87 km - groupe 3: N°58, 73km. Départ à 8h15.

Les «KOALA» vous invitent à venir découvrir les bienfaits de la course à pied - jusqu'au 15 juillet le club accueille, pour essai, les personnes qui souhaitent entretenir leur forme et recevoir quelques conseils.

SUPER LOTO

du PPCK
Petit train, Bingo
Samedi 1er Juillet
20H - Astrolabe
Animé par Malou
de Brest

MAISONS DE PÉAGE ULTRA EDITIONS

<u>ULTRA GRAPHIK</u>: Atelier de création graphique, du 10 au 13 juillet/ 14h-17h - 6 - 12 ans.

Grâce à l'appropriation de techniques simples d'impression, de création ou de reproduction d'images (le monotype, le tampon, la photographie, la photocopie, la sérigraphie initiatique), nous fabriquerons un ensemble de multiples sur des supports variés (badges, affiches, cartes, éditions...). Les ateliers proposés permettront à chaque enfant de laisser s'exprimer sa sensibilité, ses goûts et ses envies. Chacun, par ses choix de formes, de signes et de couleurs composera ainsi son univers.

Le tarif : 60 € et 10 € d'adhésion annuelle. Un goûter sera aussi partagé chaque après midi. Inscriptions : 0782802771 contact@editions-ultra.org

ENVIRONNEMENT CITOYENNETÉ

<u>DIVAGATION DES CHIENS</u>: En application des articles L 211-21 et L 211-22 du Code Rural et de la Pêche Maritime, la capture des animaux errants ou en état de divagation sur le territoire des communes de Brest métropole est effectuée par le service «Animal et Ville» de la ville de Brest.

Les animaux recueillis sont hébergés à la fourrière régie par la Ville de Brest. Restitution de l'animal : Le propriétaire pourra récupérer l'animal au service animal et ville (coordonnées ci-dessous). Il devra présenter une pièce d'identité, la carte d'identification de l'animal, le permis de détention pour les chiens de 1ère et 2ème catégorie.

Il recevra du Trésor public un avis des sommes à payer comprenant le forfait d'intervention : 55,94 €, les frais de garde en fourrière et les frais vétérinaires éventuels (identification, soins). Service Animal et Ville - 16 rue Alexandre Ribot - 29200 BREST - 02.98.00.88.80 Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h; 13h30 - 17h.



LE GESTE CITOYEN

Evitez les désagrément pour vos concitoyens et respectez la loi : ramassez les déjections de votre chien !

